52me Année — Nouvelle série — N° 17 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 3 francs 11 Mai 1946.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an, 135 francs
C. C. P. Marseille 156-36
Téléphone 1.48

Administration-Rédaction :
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 8 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

L'Ignis ! - de - Feu !

Le lucéat Ignis et le corruscat Labor de l'empailleur des Légremuses !

Epigraphes et Vignettes de Librairie... Emblèmes et Devises
des Livres et des Ouvrages et des brochures de tourisme de G. Tardieu
Et ardere corruscare ! Ignis sanctum ! In Eternum !

Le corruscat Labor de mon empailleur de Lézards ! Et ce Satisficit d'un homme sage et désintéressé qui consacra sa vie, sa peine et son Labeur, en effet, au service des choses de l'esprit, m'a rappelé un autre emblème et une autre inscription, un autre « Epigraphe » dont ses derniers « Ex-Libris » auraient pu être revêtus avec la petite étoile miniature scintillante et brulante des pierres noires de Saint-Vincent qui figurait autrefois si modestement sur la page de couverture de ses substantielles «Monographies»....

A quel endroit se consumait donc cette fois, cet autre Ignis sacré, ce feu dévorant et cette ardente flamme, aux symboliques lueurs également « corruscantes ». Voici ce bout de souvenir sur l'Empailleur des Légremuses...

Lorsque j'étais petit gamin, mon attrapeur de Mille-Pattes m'avait conduit plusieurs fois en promenade à l'enclos de l'ancien couvent de la Baume et tandis que je m'amusais à poursuivre dans l'herbe les petits insectes aux ailes mordorées et que sur les murs, les petites Bestioles-Légremusettes se faufilaient autour de nous, dans les interstices des pierres chaudes écroulées, mon inlassable archéologue essayait de m'expliquer avec bonté, une inscription presque illisible et à demi effacée pour m'en révéler le sens profond et m'en découvrir le mystère, et c'est ainsi que j'appris là ma 1re leçon de latin ainsi que ma 1re leçon de choses, ou plutôt de ces choses de la poésie et du rêve car vous le voyez, n'en manquent pas du tout les sciences naturelles, les plus arides et les plus positives ! Les choses voient... les choses luisent... et brillent comme les Etoiles...

Et lucire... et ardire... Ignis sanctum... un Eternum !...

J'étais bien jeune encore, il est vrai, pour bien comprendre la révélation de ce feu intérieur et qui brule dans le fonds des ames silencieuses et méditatives, mais ayant si bien commencé mes 1res initiations juvéniles à ces trop belles choses qui plus tard *nous font rêver notre vie,* il m'était arrivé, comme vous pouvez le croire, de retourner, en bon élève appliqué, chez ce parfait éducateur entièrement responsable de mes futurs délires poétiques et de mes transports les plus lyriques et les plus effervescents !...

Lorsque l'on rentrait dans cette ancienne officine, aujourd'hui disparue, le visiteur, et à plus forte raison le petit mioche et le petit mostre que j'étais alors avaient de quoi être effrayés ! Des hiboux menaçants, des « nocturnes » aux yeux glauques et vitreux et tous les Grands Ducs de l'Hymne à la Nuit de Chantecler, les Chouettes et les Hulotes les plus mauvaises, les Chauve-Souris les plus velues et les Chats-Huants les plus horribles et les plus terrifiants, serraient leurs ongles érectiles et leurs pattes crochues sur des perchoirs !... et secouaient de partout, sur votre tête, des ailes lourdes, grisâtres et moites !... C'était complet ! Puis l'on voyait dans une vitrine et en guise de boites et de spécialités pharmaceutiques et au milieu de peaux de chats et de fourrures de souples angoras (recommandés pour les douleurs) l'on voyait ramper tous les serpents de le création et les « Ornythorinx » les plus incroyables ! Les coulœuvres et les reptiles s'entremêlaient ! Des semblants de petits crocodiles et de gros lézards écaillés, courts sur pattes, semblaient s'avancer vers vous, et apeurées, furtives et tremblantes, semblaient s'enfuir au plus vite les pauvres Légremusettes fluettes, si souples et aux jolis corps de fées !...

Quelquefois une draperie portière, soigneusement dissimulée, s'ouvrait devant vous, et l'on pénétrait sur la pointe des pieds dans une autre pièce beaucoup plus intime et c'était le Sanctuaire, le Cénacle et le « Paraclet » du Maître du Logis ! Et c'était là, au milieu d'un autre vol éperdu d'oiseaux de proie et de superbes aigles de montagne largement éployés, parmi des vautours au cou pelé, des éperviers au bec pointu et des faucons de chasse aux petites huppes aggressives. C'était là que se donnaient, savez-vous quoi ? ces 5 à 7 les plus courus et que notre empailleur de Lézards y tenait ! Bureau d'Esprit ! Le Bureau d'Esprit de l'Empailleur de Légremuses ! Il était célèbre et vanté à 2 lieues à la ronde !

Je vous dirais un autre jour comment il m'advint d'y rencontrer Paul Arène, ayant fait moi-même une entrée sensationnelle et inopinée dans ce petit cercle et y arrivant, clopin-clopant à la suite d'un « Bleu » à la jambe reçu en jouant aux cachettes avec mes petits amis turbulents.

Mais pour en revenir à ces 5 à 7 provinciaux, c'était une académie modèle, une académie locale et doctorale, des mieux composées, avec un auditoire sélect. Jules Arène, le consul de France au Japon et son frère Paul y coudoyaient le bon Plauchud de Fourcouquier avec aussi un certain Ermite à belle barbe de fleuve et ce « Flavianus » du pays de Chabres-sur-Buëch et qui dans ses lointaines calabres faisait des vers aux lueurs des bougies et des hauts candélabres ! Et puis portant beau, lui aussi, descendait de St-Geniez le notaire Laborde ! Le numismate de Ste-Ursule apportait ses médailles ou ses blasons héraldiques et l'on y rencontrait aussi Gaston Beinet, esprit fin et mordant, poète délicat et trouvant le moyen de délaisser la procédurière Chicane de son petit tribunal pour donner lecture de cette jolie chose : « La Cigale à l'Auteur d'Estelle, M. de Florian » et c'est dans ce Cénacle que Gustave Tardieu donnait aussi lecture de ses substantielles Etudes et de ses Randonnées d'Excursions jusqu'au jour où il ferma pour jamais sa Boutique d'Esprit. Avez-vous remarqué sur la maison de la Mercerie ce petit rectangle de marbre, pareil à un ex-voto de Piété paternelle : « Jean Tardieu, tué à l'ennemi comme agent de liaison, sur le front de Verdun, à l'âge de 21 ans... » Une flamme de jeunesse s'était éteinte ! Une flamme de Jeunesse qui rejoignait ces autres flammes intérieures et secrètes qui continuent à bruler au dedans de nos souvenirs et c'est pourquoi dans les figures de quelques reliefs de l'ancien Sisteron, celle de G. Tardieu est assurée de ne point périr et de garder même ce curieux côté d'une pittoresque originalité qu'il partageait peut-être avec cet énigmatique Cousin Mitre, empailleur aussi de Lézards et qui, dans son fameux galetas, nous accumulait je crois, les Flamands roses et les Ibis, le Héron au long bec emmanché d'un long cou ! Et notre chasseur de scarabées devait marcher sur ses traces, n'est-ce pas ?

Il empaillait aussi les fines Légremuses !
Et les petits Lézards aux yeux vifs, éveillés !
Les petits lézards gris, aux jolis yeux de ruses,
Aux jolis corps de fée ! et tout ensoleillés !

Il empaillait aussi les fines Légremuses,
Aux souples corps de fées et aux habits rayés !
Puis il faisait des vers, étant l'ami des Muses,
Des vers... qui ne sont pas tout à fait oubliés !...

L'épigramme, il tournait, fignolant, un Distinque !
Et puis, il composait « un Guide » touristique
En parlant d'un terrain plus ou moins « *crétacé* »

Avec les plissements des couches quaternaires !
Et puis, il évoquait, sobrement « Le Passé » !
Tous les vieux monuments, les pierres lapidaires !

Ce qui dure toujours et n'est point effacé !

La mystérieuse durée des rêves éternels ! Oui, c'est ainsi que le véritable homme de Sciences rejoint le poète dans les mêmes aspirations et les mêmes élans vers les Eternités, avec cette flamme qui peut animer leurs identiques travaux !...

Lumen corruscare !... L'Ignis de feu ! Le Labor corruscat !... Emblèmes et Devises ! Oui ! l'Empailleur de Lézards et de Légremuses avait su faire sienne et pour l'ennoblissement de sa vie cette « Pensée de Piété » gravée sur un simple débris de pierre ! Et lucéré ! Et ardere ! Ignis ! sanctum in Eternum !

...S'enflammer ! se consumer !... prendre fait et cause et vouer sa vie à quelque belle chose, ajouter au quotidien travail du pain de chaque jour, gagné à la sueur du front, ce supplémentaire « Labeur d'esprit » qui davantage nous honore et sanctifie notre âme, la nourrit et la soutient de cet autre pain de vérité au symbolique aliment — la réchauffe, l'éblouit et l'illumine des autres lueurs ardentes et « ardere et lucere, corruscare Labor ».

H. A. S.

Le Référendum du 5 Mai

Le peuple souverain a parlé.

Dans sa souveraineté, il a rejeté par 10.428.059 NON contre 9.327.073 OUI, la nouvelle Constitution que lui présentait les élus à la Constituante.

Il faut s'incliner devant le verdict populaire qui va donner au Gouvernement des directives pour la nouvelle politique. Ce verdict est sorti du peuple qui, vivant des heures pénibles par suite de l'instabilité gouvernementale, démontre sa force toute puissante et la connaissance des affaires en pareille circonstance. Il veut à l'avenir une direction plus adéquate à ses aspirations au bien-être et à la liberté du travail.

Ce résultat n'est pas dû uniquement à la campagne de presse menée ces jours derniers, les causes de mécontentement sont multiples, elles ont provoqué chez les électeurs le désir de vengeance. Si autrefois le peuple était le soliveau des gouvernements stables et prévoyants, il a Dimanche, désapprouvé une politique de bâtons rompus. Ce mécontentement a des racines profondes dans la masse des électeurs, il faut les trouver dans un mauvais ravitaillement et aussi dans la crainte de voir arriver le Communisme au pouvoir.

On dit généralement « La faim est mauvaise conseillère ». C'est vrai. L'ouvrier de la grande ville, l'artisan de la petite cité sont sujets à réclamations, les manifestations qui se sont déjà produites dans les villes sont un signe des temps qu'il serait vain de nier, elles ont un but, celui de satisfaire l'estomac.

Tous deux souffrent d'un manque de ravitaillement. Lorsque, la journée terminée, l'un et l'autre se mettent à table devant un menu restreint et presque nul, les imprécations vont directement vers le Ministre ou ses services qui semblent à plaisir les priver d'une nourriture réconfortante alors que, au haut de l'échelle administrative se trouvent les repus. Que le Ministre chargé d'alimenter le pays se souvienne que « ventre affimé n'a pas d'oreille » si la vie ne revient pas normale et le commerce libre.

Voilà certainement une des principales causes du mécontentement général qui a fait que le peuple a voté NON Dimanche dernier.

La deuxième cause, et qui n'est pas la moindre, est la crainte de voir le Collectivisme s'installer ad libitum en France. Les discussions qui viennent d'avoir lieu à la Constituante sur les propriétés et le fermage laissent entendre que le propriétaire ne serait plus maître chez lui. Or, on n'ignore pas avec quel soin jaloux les petits terriens comme les grands tiennent à leurs « biens ». Ils craignent d'être spoliés, à tort ou à raison, d'un avoir qui par hérédité est leur propriété auquel des années millénaires les attachent ; ces propriétés, le petit atelier de l'artisan, sont bien souvent le fruit d'un dur labeur et d'une féroce économie, c'est le résultat d'une vie de travail dont aucun qui n'y est pas contraint ne peut se faire une idée. Voilà une deuxième cause qui a motivé le refus d'une confiance à ceux qui vivant des bienfaits des Dieux, voient d'un œil distrait les misères que la situation née de la guerre a semées dans la population laborieuse paysanne et ouvrière comme on peut le constater par la quantité de « non » obtenus dans les grands centres ouvriers et dans les grandes exploitations agricoles. Que les ministres présents et futurs se souviennent que la colère du peuple est légitime lorsqu'il trouve motif dans une mauvaise administration et lorsqu'il a l'estomac creux.

SPECTATOR.

Voici les résultats de Sisteron :
Inscrits 2217 — votants 1683 — Oui 1058 — Non 563 — abstentions 696.

Résultats du Département :
Inscrits : 56.308 — Votants : 40.673
Suffrages exprimés : 39.000
Oui : 24.314 — Non : 14.686

UNE PLAQUE A LA MEMOIRE DE MARTIN BRET SERA INAUGUREE PAR LE CONSEIL GENERAL

A l'ouverture de la session du Conseil Général sera inaugurée, dans la salle de délibérations du Conseil Général, une plaque à la mémoire de Martin-Bret, conseiller général de Manosque, organisateur de la résistance bas-alpine, martyr de Signes.

Cette plaque perpétuera la mémoire de notre grand résistant bas-alpin.

A l'issue de cette inauguration, le Conseil Général se réunira en session ordinaire pour voter le budget supplémentaire. A 10 heures, se réunira la Commission départementale sous la présidence de M. Richaud, maire de Valensole et conseilier général.

- SPORTS -

BREVET SPORTIF POPULAIRE —

La première session du Brevet sportif populaire aura lieu à Sisteron le 23 mai 1946, à 14 heures, sur le stade municipal. Jeunes gens et jeunes filles qui désirez concourir, demandez les feuilles d'inscription à vos chefs d'Etablissements scolaires, à vos dirigeants sportifs ou à M. Pierre Trémelat. La liste des performances exigées à cet examen sera affichée dans le hall de «La Marseillaise». Il est rappelé que l'obtention du B. S. P. donne droit au port d'un insigne spécial.

SISTERON-VELO

Demain Dimanche notre Stade Municipal sera le lieu de rendez-vous de tous les sportifs.

En effet, notre onze rencontrera en un match amical à 15 heures, l'excellente formation des Sports Olympiques Gapençais.

Tous les sportifs connaissent cette réputée équipe qui joue en Division d'Honneur du Dauphiné.

C'est à un match de foot-ball des plus intéressant que nous engageons tous les supporters à venir voir et applaudir.

En lever de rideau, la deuxième équipe du Sisteron-Vélo rencontrera une équipe correspondante de la région.

PEDALE SISTERONNAISE

Mardi 7 mai, nos jeunes espoirs de la Pédale se sont affronté à Oraison avec les jeunes de Manosque et d'Aix ainsi que les environs.

C'est le jeune Mario qui a remporté l'épreuve. Le jeune Tourniaire effectua un beau retour après avoir buché dans un faut départ et il termine second. Nos félicitations vont au benjamin de la Pédale, le jeune Sénéquier qui fit lui aussi une très belle course.

Enfin nos félicitations vont aussi à tous ceux qui ont représenté les couleurs de la Pédale Sisteronnaise à Oraison.

TENNIS-CLUB

FAUTE D'UN TERRAIN. — Depuis onze années, le Tennis-Club Sisteronnais avait du cesser toute activité.

La Municipalité, pleine de compréhension, en faisant suite à une demande de terrain communal, vient de donner satisfaction au Tennis-Club qui va procéder immédiatement à l'aménagement d'un court. Malgré les difficultés de l'heure, la Société pense pouvoir livrer son terrain au public au mois de Juillet prochain. Une réunion générale se tiendra à la Mairie, le Lundi 13 Mai 1946 à 21 heures, afin de procéder au renouvellement du bureau et à l'étude des projets en cours.

Le Tennis-Club, réorganisé, se propose de développer la pratique du tennis à Sisteron pour en faire avant tout, un sport populaire.

La Société demande à ses anciens membres et à tous ceux que la question intéresse d'assister à cette réunion.

© VILLE DE SISTERON

ECHOS
DE LA FETE DU FAUBOURG

La fête du Faubourg a obtenu le grand succès que ses organisateurs étaient en droit d'attendre. Seules quelques malencontreuses ondées ont amené quelques perturbations dans son déroulement.

Dès le matin de nombreuses salves annoncaient le commencement des réjouissances. Puis ce fut l'aubade aux Sisteronnais donnée avec le concours bénévole de jeunes musiciens.

Dès le début de l'après-midi, les jeux d'enfants réunirent un lot important de concurrents bruyants.

La course cycliste organisée par la Pédale Sisteronnaise, toujours si active, vit au départ quelques jeunes bagarreurs sur le circuit de Fontbeton.

Le brillant concert musical donné par les Touristes des Alpes, direction Izard, fit le régal des connaisseurs.

A l'issue du concert eut lieu la distribution du goûter aux enfants.

La course aux ânes, ressuscitée, se déroula devant d'innombrables spectateurs mis en joie par la tenue des montures et des jokeys.

Dans la soirée, le bal donné avec le concours du jazz Reynaud de Manosque ne se termina que fort tard dans la nuit malgré la pluie.

Pour le concours de boules l'équipe Vial s'adjugea le premier prix devant les équipes Briançon et Moullet, et le concours de pétanque se termina par la victoire de l'équipe Rolland devant les équipes Martin et Laurent.

Le Comité remercie une fois de plus ceux qui l'ont si grandement aidé dans sa tâche : Municipalité, Sociétés musicale et sportive, Presse locale et régionale, Direction des Variétés et tous les donateurs de lot et leur dit « A l'année prochaine ».

Liste des numéros gagnants :

2950	1 chevreau
1202	10 litres de vin
1326	1 façon de corsage ou jupe
1017	1 poulet
2004	1 poule
1419	1 lapin
1619	1 douzaine d'œufs
1783	1 permis de chasse
1119	1 bracelet argent
1342	1 douzaine d'œufs
2617	20 kilogs engrais
2010	1 bouteille Berger-or
2940	1 bouteille Pernod
1331	1 bouteille Bonkina
1841	1 abon. au Sisteron-Journal
2705	1 boite de poudre
1522	1 douzaine d'œufs
1854	1 douzaine d'œufs
1335	1 bouteille Berger-or
2706	3 dentifrices
2704	1 flacon brillantine
2379	1 boite poudre et fixateur
2947	1 capuchon toile cirée
2518	1 paire bretelles
1325	1 boite cacao
1786	3 places cinéma Miletto
2508	1 cendrier
2248	1 paire espadrilles enfant
2356	1 boite parfum
1327	1 tube lait Tho-Radia
2101	1 repas Hostellerie Provençale
1842	1 paquet gitanes
1459	1 douzaine d'œufs
1361	1 kg. pois-chiches et 4 œufs
1832	1 bouteille détacheur
1930	1 bon pour 4 apéritifs
1051	1 saucisson
1666	1 boite poudre
1532	1 boite poudre
1665	1 gigot d'agneau
1529	1 timbre vélo
1526	1 bouteille parfum
1343	12 gâteaux
1066	1 chemisette enfant
1174	1 paire espadrilles
2007	1 paquet graines carottes
2358	6 verres à pied
1450	1 bouteille Vermouth
1981	1 valeur de 100 francs
1449	Velin et enveloppes
2389	1 abon. au Rouge-Midi
2388	1 vase
1359	une tire-lire
1537	1 kilog de sucre
2394	1 dizième Loterie Nationale
1852	2 aller-retour Sisteron-Digne
1330	1 lot en vin
1656	1 façon parure femme
1499	1 paire attache bagages
1843	1 bouteille vin vieux
1678	2 petits lapins
2005	2 kilogs escargots
1029	1 saucisson
1161	1 bouteille apéritif
1849	—
1280	—
1953	—
1903	—
1791	—
2924	—
2054	—
2525	—
1370	—
2606	—
1042	—
1844	—
2398	—
1700	—

Tous les lots gagnants de la tombola sont à retirer chez M. Latil Augustin, villa André, La Baume, avant le 1er juin 1946.

Chronique Locale et Régionale

FETE DE LA VICTOIRE. — Dimanche 12 Mai, de concert avec la Municipalité, l'U.F.F. distribuera un goûter à tous les enfants de 2 à 14 ans.

Cette distribution aura lieu, à 16 heures, dans la cour de l'Ecole Maternelle. Les enfants apporteront un emballage. En même temps, il sera distribué à chaque orphelin, de père ou de mère, du bombardement, la somme de 300 francs. Cet argent provient de la souscripption faite par des jeunes filles du 8 au 12 Mars. Le montant de cette souscription a été de 6.000 francs. 570 francs ont été envoyés au Comité de coordination à Paris.

POUR LA REPARATION AUTOS, CAMIONS, toutes marques, MISE AU POINT DE MOTEURS, AJUSTAGE, SOUDURE, TOLERIE...

UNE SEULE ADRESSE

Noël GORDE

Maître Artisan Mécanicien

LA BAUME — SISTERON

ECHOS de la FOIRE DE MAI — Les négociants en bestiaux furent heureux de constater l'installation des barres d'amarrage pour bovins et chevaux. Cette innovation non seulement facilite les exposants de bétail, mais encore indique un esprit d'ordre ce qui est toujours appréciable.

Il serait souhaitable que la municipalité ait la bonne idée d'organiser un service d'ordre pour faire placer les camions et camionnettes sur le champ de foire, de manière à ce qu'il reste un couloir de dégagement libre. Livrés à eux-mêmes les forains étrangers en arrivant se placent n'importe comment, sans s'inquiéter des derniers arrivants. Il s'ensuit un enchevêtrement de véhicules inextricable. Ce désordre serait cependant si facile d'éviter avec le concours d'un agent de la mairie, qui dès le début de la foire guiderait les véhicules arrivant à un emplacement pratique pour repartir et permettrait la circulation du bétail se dirigeant vers la bascule ou ailleurs.

Nous espérons que notre vœu sera entendu de la municipalité.

Un observateur.

Pour tous vos

ACHATS, VENTES, LOCATIONS

adressez-vous à l'A. S. T. I.

Agence Sisteronnaise

de Transactions Immobilières

1, Place de l'Horloge à SISTERON

Téléphone 205

Savon pour Professionnels. — Les tickets supplémentaires pour les mois de mai et juin seront délivrés aux ayants droits sur présentation de la demande règlementaire les :

Mercredi 15,
Jeudi 16,
Vendredi 17 Mai 1946.

FORAGE de PUITS et GALERIES

Une seule adresse

Jean BRIANÇON

puisatier

Bourg-Reynaud — SISTERON

CAISSE CHIRURGICALE DE NICE. — Les adhérents à cette caisse en retard de leur cotisation 1946, sont priés de se mettre à jour en versant leur cotisation chez le trésorier Georges Latil (2me étage du Café-Casino) dans le délai le plus court afin de lui permettre d'arrêter ses comptes. Au cas contraire, ils auront à supporter les frais d'encaisement en plus de leur cotisation.

FOIRE. — La foire de lundi dernier contrariée par un temps pluvieux n'a pas eue l'importance de ses devancières. Peu de bestiaux, aussi les transactions n'ont pas été nombreuses.

AVIS AUX ELECTEURS ET AUX ELECTRICES. — Les électeurs ou électrices qui seraient en possession de cartes erronées sont priés de se présenter au Secrétariat de la Mairie pour rectification.

CENTRE D'ENSEIGNEMENT MENAGER. — Le centre d'enseignement ménager organise un cours de coupe-couture, les mardi et vendredi soir, de 8 h. 30 à 10 h. 30, pour les jeunes filles et jeunes femmes à partir de 18 ans. Durée du cours, du 15 mai au 30 juin. Se faire inscrire d'urgence, villa Ste-Ursule, avenue de la Gare, Sisteron.

TUE - PUNAISES

DROGUERIE BERNARD

HYMENEE. — Madame Blanc domicilée à Sisteron, a versé à l'occasion du mariage de sa fille Réséda Blanc avec M. Fabiani Fabien, la somme de cinq cents francs, à répartir comme suit :

200 francs en faveur des sinistrés
150 francs en faveur des Prisonniers
150 francs en faveur de l'Entr'aide pour le goûter des vieillards.

Nos remerciements et meilleurs vœux de bonheur.

BONS DE PNEUS. — Une liste de bénéficiaires est affichée dans le hall de la mairie. Les bons doivent être retirés dans le plus bref délai.

SUPPLEMENTS pour travailleurs manuels. — Les suppléments pourront être retirés dès aujourd'hui par les entrepreneurs et artisans ayant fait la demande.

NECROLOGIE. — A la suite du décès à l'âge de 72 ans de Madame Veuve J. Verdalay, leur mère, nous exprimons nos vives condoléances à M. et Mme Paul Bernard, droguistes, et à leurs familles. Les obsèques ont eu lieu à Aubagne, dans l'intimité.

ENTR'AIDE FRANÇAISE. — Tombola de la Croisade de l'Air Pur. Les gagnants de la tombola dont les numéros suivent : 2036, 2049, 2082 2134, 2146, 2243, sont priés de retirer leur lot d'ici le 18 mai, passé ce délai les lots non retirés seront acquit par l'œuvre.

François et Françoise remercient les généreux commerçants de la ville de Sisteron qui leur ont offert de très nombreux lots pour la Croisade de l'air pur. Les lots restants, serviront d'enjeux à la « Tombola des Vieux » dont le tirage aura lieu au cours du grand bal donné en la salle des Variétés avec le concours d'un grand orchestre de Marseille au bénéfice du gouter des Vieux de Sisteron.

A VENDRE

POUSSINS d'un jour à un mois, de race et de ferme. ŒUFS à couver, pintades et dindes. S'adresser Domaine de Tirasse.

CARTES DE JARDINAGE — Les nouveaux feuillets intercallaires de la carte de jardinage seront distribués aux consommateurs dont le nom commence par :

A à D lundi 13 mai ;
E à L Mardi 14 mai ;
M à Q Mercredi 15 mai ;
R à Z Jeudi 16 mai ;

Retardataires, vendredi 17 mai 1946.

Les personnes n'ayant un jardin que depuis peu de temps, devront demander la carte de jardinage à l'ancien propriétaire ou locataire du jardin. Apporter les cartes d'alimentation de toute la famille.

Un Véhicule payé comptant, c'est un Capital employé

Acheté à crédit, il se paye en roulant, c'est un Capital créé...

Un seul organisme dans le Sud-Est répond dans un délai record paye instantanément n'importe quelle somme :

LA SOCIETE FINANCIERE AUTOMOBILE

49, Avenue Alsace-Lorraine à GRENOBLE

La S.F.A. vous offre quelque chose de neuf :
Vendre à crédit en province aussi facilement qu'à Paris.

Agents pour les Basses-Alpes :
ALLEGRE & CHASTEL, 1, Place de l'Horloge, SISTERON - Tél. 205

M. MECHERI
PREFET DES BASSES-ALPES INSTALLE LA COMMISSION DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME

Jeudi après-midi a eu lieu, à la Préfecture des Basses-Alpes, une importante réunion au cours de laquelle M. le Préfet des Basses-Alpes a installé la Commission Départementale permanente de la Reconstruction et de l'Urbanisme instituée par le décret du 30 Mars 1945.

Nous rappelons à l'intention de nos lecteurs la composition de cette commission :

Président : M. le Préfet des Basses-Alpes ; MM. Liotard, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, délégué départemental du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme ; Donnadieu, Paret, docteur Romieu, conseillers généraux ; docteur Jouve, maire de Digne ; Imbert, maire de La Condamine ; Thomé Joseph, maire de Meyronnes ; Ribot, président du Syndicat des ouvriers du bâtiment de Digne et de Sisteron ; Ribot, architecte à Manosque ; Mme Massot-Devèze ; MM. Gilly et Coulet, représentant respectivement les Associations de Sinistrés de Sisteron, Barcelonnette et Digne.

Cette installation a été faite en présence de M. Sigautes, délégué de M. le Ministre de la Reconstruction.

M. le Préfet, en installant cette Commission, rappelle les termes de la circulaire ministérielle portant création des Commissions départementales de la Reconstruction.

Il rappelle que cette commission est appelée à donner toutes directives pour hâter la reconstruction.

M. Sigaudes, délégué de M. le Ministre de la Reconstruction, prenant à son tour la parole, précise la conception de M. le Ministre en ce qui concerne cet important problème.

Il examine tour à tour, sous cet angle, les conditions des sinistrés et de leur logement, de la reconstruction des villes et villages détruits, du remembrement, et enfin des dommages de guerre. M. Liotard, délégué départemental donne ensuite toutes indications utiles au sujet de l'organisation pratique du travail.

VARIETES-DANCING. — A l'occasion de la Fête de la Victoire, la direction des Variétés-Dancing organise, demain Dimanche 12 Mai, à 21 heures, un Grand Bal avec le concours du célèbre orchestre Aixois « JANE MARIN et son ensemble ».

Tout le public de Sisteron et des environs viendra assister à cette soirée dansante afin de fêter dignement ce glorieux anniversaire.

AVIS

L'ancienne Maison BOURGEON, Services des Pompes Funèbres de la Ville de Sisteron et Au Meuble Sisteronnais, vient de procéder à la réouverture de ses magasins et informe le public qu'il trouvera, comme par le passé, un grand choix de Meubles et Articles Funéraires.

Docteur de Garde. — Demain Dimanche, Docteur Tron, rue Saunerie.

Pharmacie de Garde. — Demain Dimanche, Pharmacie Charpenel, rue de Noyers.

GAZ BUTANE. — La Direction des Prisonniers de Guerre, Déportés et Réfugiés des Basses-Alpes informe les Sinistrés du département qu'un faible contingent de Gaz Butane a été mis à sa disposition en vue de subvenir à leurs besoins. Les demandes devront être déposées en Mairies.

Messieurs les Maires les adresseront avec leur avis motivé à la Direction précitée. Elles seront honorées dans la mesure des disponibilités.

CHAUSSURES POUR COMMUNIANTS. — Par dérogation aux règlements en vigueur, les garçonnets faisant la 1re Communion pourront percevoir par anticipation leur bon usage-ville en échange du ticket C3 de leur carte de vêtements et sur présentation d'une attestation de M. le Curé.

Les fillettes pourront percevoir un bon de pantoufles pour chaussures blanches sur présentation de la même attestation.

VARIETES-CINEMA. — Cette semaine : Actualités, Documentaire et un Grand Film MADEMOISELLE X avec André Luguet et Madeleine Sologne.

CASINO-CINEMA. — Actualités, Documentaire et Raimu dans UNTEL PERE ET FILS.

ETAT-CIVIL
du 3 au 10 Mai 1946

NAISSANCES

Christiane Louise Marie Ferreri, avenue de la Gare. — Maurice Gilbert Touche, avenue de la Gare.

DÉCÈS

Cyprien Henri Silvestre, 74 ans, Avenue de la Gare.

GABRIELLE BERGIER
Sage-Femme

Consultations : Lundi et Samedi de 13 heures à 16 heures
et sur rendez-vous

16, Place du Marché — SISTERON
Téléphone 97

Ford

Camions disponibles
Pour tous renseignements s'adresser
GARAGE MODERNE
Francis JOURDAN
Avenue de la Gare — SISTERON

Cie DU SOLEIL
Incendie, Accidents, Risques Divers
Capitalisation, Vie,
Chirurgicale, Tutélaire

Pour tous renseignements
adressez-vous à
ALLEGRE & CHASTEL
Agents Généraux
1, Place de l'Horloge, SISTERON
Téléphone 205

Bureau ouvert de 9 h. à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

Etude de Me Charles TARTANSON
Avocat-Avoué
5, Rue Joseph Reinach
DIGNE
—:—

Extrait d'un jugement de divorce

D'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal Civil de Digne, le cinq février mil neuf cent quarante six, enregistré et signifié:

Entre : Madame SIARD Olga, épouse CHASTILLON, demeurant et domiciliée à VAUMEILH, ayant Me TARTANSON pour Avoué ;

Et : Monsieur CHASTILLON Pierre demeurant à VAUMEILH ;

Il appert que le divorce a été prononcé d'entre les époux CHASTILLON-SIARD, aux torts et griefs réciproques.

Ainsi certifié.

Pour extrait :
Ch. TARTANSON, avoué.

COMMUNE DE BAYONS
—:—

ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE des canaux de Chabert et Mandierac

Par acte en date du vingt et un Novembre mil neuf cent quarante cinq il a été constitué une association syndicale libre pour la remise en état des canaux de Chabert et Mandiérac, l'éxécution et la conservation de tous travaux d'amélioration qui pourraient ultérieurement être jugés utiles. L'établissement d'un règlement d'arrosage et sa mise en application, sur le territoire de la Commune de BAYONS.

L'Association est régie par la loi du 21 juin 1865, 22 décembre 1888 modifiée par le décret-loi du 21 décembre 1926 et du règlement d'Administration Publique du 18 Décembre 1927.

Le syndicat est composé de sept syndics renouvelables en totalité tous les cinq ans.

Les syndics élisent dans leur sein un Directeur dont les fonctions durent cinq années.

Les dépenses d'établissement et d'entretien seront réparties entre tous les intéressés proportionnellement à la surface engagée.

L'Association a une durée illimitée.

Le Directeur :
Bertin ANDRE.

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON